

Convocation et affichage : 28 08 2024

Étaient présents : Tous les conseillers sauf : M ROBELIN et Mme COMTET

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 20 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour du 05 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

SIEA :

UNANIMITE

Le SIEA a décidé lors de sa dernière séance la création d'un schéma directeur des IRVE (bornes de recharge pour véhicules électriques). De manière à valider ce schéma il convient dans un 1^{er} temps de délibérer pour accepter la modification des statuts du SIEA, puis dans un second temps de délibérer pour adhérer au schéma directeur des IRVE.

Après avoir écouté, les membres du conseil ont délibéré et validé à l'unanimité les deux délibérations proposées.

CAUE :

UNANIMITE

Le CAUE de l'Ain (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Ain) a rendu son rapport suite à sa visite dans le village le 02 mai 2024.

Une fiche de visite a été rédigée et donnée à chaque conseiller. A la lecture de ce document, les membres du conseil valident à l'unanimité la proposition de convention proposée par le CAUE.

Cette convention sera facturée à hauteur de 1 000 € et permettra la réalisation d'une ou plusieurs hypothèses d'aménagement du parvis de l'église.

Après avoir écouté, les membres du conseil ont délibéré et validé à l'unanimité la signature de la convention proposée.

Modes Doux (tranche3) :

INFORMATION

Le cabinet Caladétudes assurant la maîtrise d'ouvrage de ce projet a fourni ses conclusions et la CAO s'est réunie le 26 08 2024 pour étudier ce rapport.

L'entreprise moins disant retenue par la CAO est RMRA (Roger Martin Rhône Alpes) qui assurera les travaux pour un montant de 46 294,33 € HT.

Les travaux devraient débuter début du 4^{ème} semestre 2024.

Après avoir écouté, les membres du conseil ont délibéré et validé le choix de RMRA comme entreprise attributaire des travaux.

De manière conjointe le SIEA a fait deux propositions pour l'enfouissement des réseaux électriques dans la zone des travaux.

Deux propositions ont été validées :

Enfouissement des réseaux pour 69 700 € TTC (dont 6 970 € à charge de la commune)

Génie civil TELECOM pour 20 100 € TTC (dont 14 070 € à charge de la commune)

Suite au recrutement de notre prochaine secrétaire de mairie Mme Léa CROST, les horaires de travail et d'ouverture seront modifiés.

Les nouveaux horaires d'ouverture au public deviennent :

Lundi de 9h à 12h Mardi de 14h à 18h Jeudi de 9h à 12h

Après avoir écouté, les membres du conseil ont délibéré et validé à l'unanimité les nouveaux horaires d'ouverture proposés.

Ces nouveaux horaires seront diffusés via ILLIWAP, l'envoi de SMS et une parution dans la presse.

Informations diverses :

- Un devis d'un montant de 1 560,72 € TTC est accepté pour l'achat d'un défibrillateur pour remplacer celui existant qui est défaillant.
- Visite au 99 place de l'église pour voir la réalisation du mur minéral en bordure du jeu de boules communal et la réalisation du goudronnage de la cour du logement communal.

Fin 22h00.

La prochaine séance est fixée au jeudi 10 octobre 2024 à 20h00 en mairie.